

Séance du 25 septembre 2017
Convocation du 19 septembre 2017

Nombre de conseillers en exercice: 17

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil dix-sept, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Fitz-James, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean Claude PELLERIN, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs, Gérard KOWALCZYK, Alex SEGHERS, Geneviève DELARUE, Christian BEZEAUX, Nathalie LEFEBVRE, Stéphane PAPIN, Magalie PAQUOTTE, Yves LE MOULLAC, Sophie COMTE, Thierry RUFFIN, Pascal JABIN

Pouvoirs : Gilles GAGLIARDI à Alex SEGHERS, Emmanuelle DUCHAYNE-JAUBERT à Nathalie LEFEBVRE, Nadia FERRANI-TABEUR à Magalie PAQUOTTE, Rachel BLOND à Stéphane PAPIN, Béatrix VERHILLE à Jean Claude PELLERIN,

Secrétaire de séance : Gérard KOWALCZYK

1/ Finances

- Virements de crédits / Dépenses à mettre en investissement

2/ Acquisitions Immobilières

- Acquisition de parcelle

3/ Convention ADSEAO (Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de l'Oise)

4/ Communauté de Communes

- Demande de rétrocession de la rue François Mitterrand à la Commune de Fitz-James

5/ Informations diverses

1/ Finances

→ Virements de crédits :

Le Conseil Municipal à l'unanimité, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Alex SEGHERS, Adjoint aux Finances et de Monsieur le Maire.

➤ **DECIDE** de mettre en investissement les acquisitions suivantes :

Objet	A l'article	Montant estimé
Serrures et Clés	21318	5 865,00 €
Horloge de régulation Restaurant Scolaire	2188	830,00 €
2 Chariots de Ménage 2017	2188	1 525,00 €
Acquisition boîtier de sauvegarde	2183	1 380,00 €
TOTAL		9 600,00 €
Ecran bureau étage Mairie	2183	1 850,00 €
Cuisinière Ecole Maternelle Tuilerie	2184	650,00 €
Mobilier bureau étage Mairie (7300€) + chaises pliantes (2 000€)	2184	9 300,00 €
Gazinière Salle PMF	2184	2 300,00 €
Chariot de service Restaurant Scolaire	2188	250,00 €
Mission de maîtrise d'œuvre chaufferies	21312	10 950,00 €
TOTAL		25 300,00 €
Chapiteau	2188	10 900,00 €
TOTAL		10 900,00 €

➤ **DECIDE** de faire les virements de crédits suivants :

➔ **2182 Matériel de transport - 9 600 €**

21318 Autres bâtiments publics + 5 865 €

2188 Autres immobilisations corporelles + 2 355 €

2183 Matériel de bureau et matériel informatique + 1 380 €

➔ **2152 Installations de voiries - 25 300 €**

21312 Bâtiments scolaire + 10 950 €

2184 Mobilier + 12 250 €

2183 Matériel de bureau et informatique + 1 850 €

2188 Autres immobilisations corporelles + 250 €

➔ **2158 Autres installations, matériels, outillage - 10 900 €**

2188 Autres immobilisations corporelles + 10 900 €

2/ Acquisitions Immobilières

Monsieur Guy DÉsir, domicilié 19 rue du Jacques Prévert à Taverny (95), souhaite vendre la parcelle AE 182 d'une surface de 395m², située en zone N du Plan Local d'Urbanisme, zone naturelle non constructible et dans le périmètre immédiat de la réalisation du nouveau cimetière.



Le Conseil Municipal, après avoir écouté les explications de Monsieur le Maire, à l'unanimité,

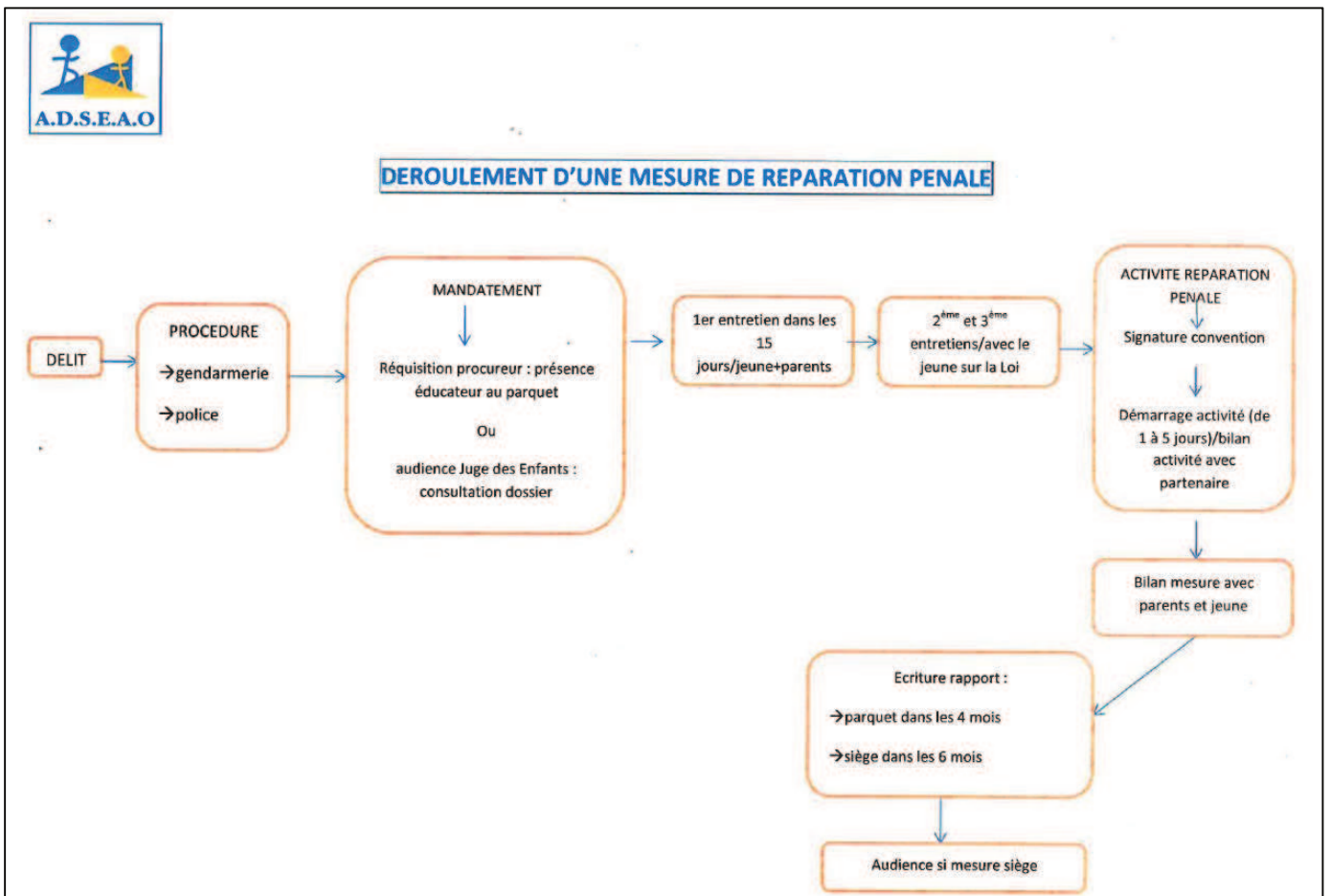
- **DECIDE** d'acquérir la parcelle AE 182 pour un montant de 197.5 €, hors frais de bornage et frais de Notaire.
- **CHARGE** Monsieur la Maire de signer tout document afférent à ce dossier.

3/ Convention ADSEAO (Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de l'Oise)

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, sur le projet de convention avec l'ADSEAO ayant pour objet la mesure de réparation pénale pour les mineurs.

Le Conseil Municipal,

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec l'ADSEAO



4/ Communauté de Communes

→ Demande de rétrocession de la rue François Mitterrand à la Commune de Fitz-James



Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal,

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander au Président de la Communauté de Communes la rétrocession de la rue François Mitterrand à la Commune.

➤ **DECIDE** de classer cette rue dans le domaine public de la Commune, après rétrocession par la Communauté de Communes.

5/ Informations diverses

Madame DELARUE Geneviève précise au Conseil Municipal que le CCAS a pris en charge le Péricolaire Maternelle, de septembre à décembre, soit un montant de 2 900 €.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que sur sa proposition, le CCAS a décidé d'attribuer 1€/habitants au profit des sinistrés des Antilles. (Soit 2 493 €).

Il informe aussi le Conseil Municipal que la rentrée scolaire s'est bien passée et que le nombre d'enfants inscrits à la Cantine ne cesse de croître.

Nous avoisinons les 150 rationnaires.

Séance levée à 20h30

1/ Finances

Virements de crédits / Dépenses à mettre en investissement

2/ Acquisitions Immobilières

Acquisition de parcelle

3/ Convention ADSEAO (Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de l'Oise

4/ Communauté de Communes

Demande de rétrocession de la rue François Mitterrand à la Commune de Fitz-James

5/ Informations diverses

Signature des présents pour les délibérations énumérées ci-dessous :

Prénom	Nom	Emargement
Jean-Claude	PELLERIN	
Geneviève	DELARUE	
Alex	SEGHES	
Béatrix	VERHILLE	Excusée
Gérard	KOWALCZYK	
Nadia	FERRANI-TABEUR	Excusée
Christian	BEZEAUX	
Nathalie	LEFEBVRE	
Pascal	JABIN	
Magalie	PAQUOTTE	
Thierry	RUFFIN	
Emmanuelle	DUCHAYNE-JAUBERT	Excusée
Yves	LE MOULLAC	
Rachel	BLOND	Excusée
Stéphane	PAPIN	
Sophie	COMTE	
Gilles	GAGLIARDI	Excusé